

COTE D'IVOIRE: OPERATION COUPE DU MONDE SANS MTN

Le Synacotel suspend son mot d'ordre de grève contre MTN-CI

Réuni en conseil d'état major (BEN et Responsables de Sections), le jeudi 10 juin 2010, le Synacotel a décidé de la suspension de son mot d'ordre de grève jusqu'au mercredi 23 juin 2010.



Cette décision fait suite à la rencontre tenue le même jour entre MTN-CI, les strategic dealers (distributeurs exclusifs de produits MTN) et le Synacotel.

Ce deuxième acte des négociations aux parties (Synacotel, MTN-CI, Strategic dealers) d'adopter, d'une part, le processus de distribution de POS (kits permettant la distribution de recharges électroniques) aux gérants de cabines cellulaires membres de la coopérative, et d'autre part, un chronogramme d'actions pour informer tous les strategic dealers d'Abidjan de l'intégration de la coopérative du Synacotel dans le réseau de distribution des produits MTN-CI en demi-gros, en vue de sa dotation en POS selon le zoning de la nouvelle stratégie de distribution de l'opérateur de téléphonie.

Aussi, les parties ont-elles convenues d'achever tout ce processus le mercredi 23 juin 2009 par la signature de la plate forme formelle de concertation entre MTN, les strategic dealers et le Synacotel.

Pour soutenir donc la volonté de MTN-CI de prendre en compte les préoccupations essentielles qu'il a exprimé dans sa plate forme revendicative, le Synacotel a décidé de la suspension de son mot

d'ordre de grève jusqu'au 23 juin 2010.

Fecha artículo: 2010-06-15 14:37:55 - url artículo: <http://www.comfia.net/html/1143.html>

Logos y marcas propiedad de sus respectivos autores.

Los comentarios son propiedad y responsabilidad de cada autor.

© 1998-2006 COMFIA - CCOO - <http://www.comfia.net>